

**Liste de vérification ; Les essentiels du PI<sup>1</sup>**  
**Phase 2 du PI : mise en œuvre du PI et révision périodique du PI**

<b>Application du PI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Inciter les enseignants à utiliser des moyens d'intégrer les propositions du PI dans la classe quotidiennement</li> <li><input type="checkbox"/> Inciter l'orthopédagogue à soutenir l'enseignant dans la mise en œuvre du PI</li> <li><input type="checkbox"/> Inciter l'orthopédagogue à proposer à l'enseignant des stratégies pour intervenir auprès de l'élève PI</li> <li><input type="checkbox"/> Inciter l'orthopédagogue à guider l'enseignant dans le choix d'approches pour faciliter la démarche d'apprentissage</li> <li><input type="checkbox"/> Inciter l'orthopédagogue à guider l'enseignant dans le choix d'attitudes pour faciliter la démarche d'apprentissage</li> </ul>
<b>Notation et communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Rédiger un bilan de situation</li> <li><input type="checkbox"/> Rédiger un bilan de progrès de l'élève</li> <li><input type="checkbox"/> Rédiger un rapport d'évaluation</li> <li><input type="checkbox"/> Informer régulièrement les parents quant à la réalisation et l'évaluation du PI</li> <li><input type="checkbox"/> Communiquer une fois par mois avec les parents de l'élève</li> <li><input type="checkbox"/> Fournir des renseignements aux parents au moins une fois par mois pour l'élève dont les comportements ne sont pas conformes aux règles de conduite de l'école</li> <li><input type="checkbox"/> Transmettre aux parents de l'élève ou à l'élève lui-même, s'il est majeur, au moins trois bulletins scolaires par année</li> <li><input type="checkbox"/> Informer si l'élève a atteint les objectifs qui ont été fixés pour lui</li> </ul>
<b>Révision</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Réviser périodiquement le PI au courant de l'année scolaire</li> </ul>

<sup>1</sup> Source : Les essentiels du PI ont été identifiés à partir des *fonctions à caractère légal* consignées dans le *cahier des charges fonctionnel pour la conception et l'évaluation des plans d'intervention* (Myara, 2011).

<b>périodique du PI</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Évaluer la réussite éducative de l'élève sur le plan de l'instruction, de la socialisation et de la qualification</li><li><input type="checkbox"/> Engager les parents à suivre de près la progression de leur enfant tout le long de son cheminement scolaire</li><li><input type="checkbox"/> Engager l'orthopédagogue à participer à la révision du PI</li><li><input type="checkbox"/> Ajuster, au besoin, les objectifs consignés dans le PI</li><li><input type="checkbox"/> Ajuster, au besoin, les moyens consignés dans le PI</li><li><input type="checkbox"/> Changer, au besoin, les buts et les objectifs ciblés</li><li><input type="checkbox"/> Évaluer les pratiques pédagogiques mises en œuvre pour soutenir l'élève dans son cheminement scolaire</li><li><input type="checkbox"/> Évaluer la qualité des services</li><li><input type="checkbox"/> Améliorer, au besoin, la qualité des services rendus</li></ul>
-------------------------	---